

NOS AXES REVENDICATIFS

NOS PROPOSITIONS POUR L'AVENIR D'UN RAIL DURABLE !



RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES : UN SYNDICALISME PIONNIER ET ACTEUR

L'UNSA-Ferroviaire a été la première organisation syndicale à s'investir sur les directives européennes de durabilité (CSRD et devoir de vigilance CS3D). Les critères sociaux et environnementaux doivent servir la cause écologique ET les intérêts concrets des salariés.

Intégrer le climat au travail : adaptation des conditions de travail aux fortes chaleurs (à l'image des accords BTP) et prise en compte de l'impact climatique sur nos voies et bâtiments.

Transparence et sous-traitance : surveillance stricte des conditions de travail et des accidents chez nos sous-traitants.

Nos revendications RSE :

- **Création d'une Commission Environnement** au sein de chaque CSE pour piloter les actions RSE avec les élus.
- **Participation directe des salariés et des élus** à l'élaboration et au choix des indicateurs des rapports de durabilité.

TRANSFORMER LA SNCF EN « ENTREPRISE À MISSION »

Pour protéger nos valeurs publiques et notre identité face à la fragmentation du système et à l'ouverture à la concurrence, l'UNSA porte un projet juridique audacieux.

Statut d'entreprise à mission : inscrire dans les statuts juridiques de la SNCF des objectifs d'intérêt commun, sociaux et environnementaux (à l'image de La Poste ou de la MAIF).

Une vraie feuille de route : faire de la « raison d'être » du groupe un engagement juridique contraignant et vérifié par des organismes indépendants, plutôt qu'une simple signature de communication.

Protéger le collectif : concilier impératifs financiers et utilité sociétale pour préserver la culture d'entreprise et l'unité des cheminots.

LOI DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE ET SERVICE UNIVERSEL

Face à la « balkanisation » du réseau et aux plans de performance successifs, le ferroviaire a besoin de visibilité financière et de garanties d'État.

1. LOI DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

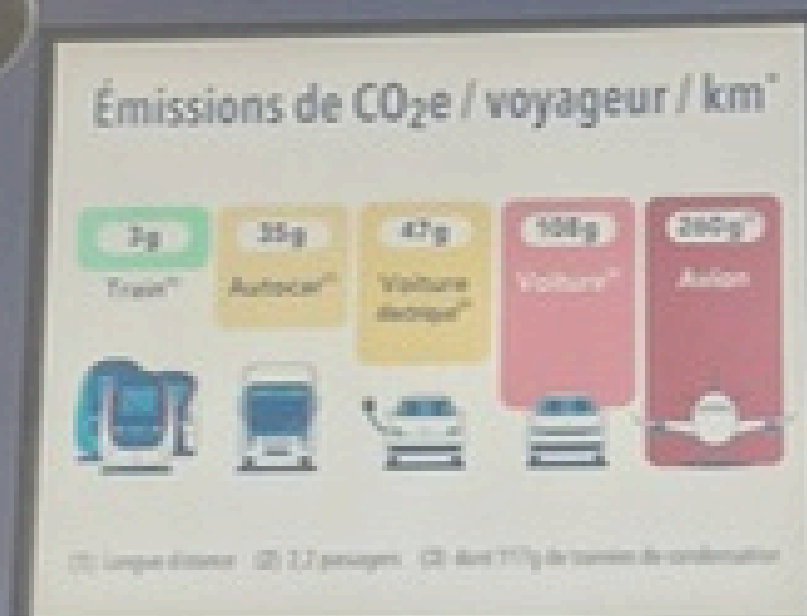
Un financement pluriannuel garanti pour régénérer le réseau, moderniser l'infrastructure et pérenniser l'avenir de toutes les activités (du Voyageur au Fret).

2. SERVICE UNIVERSEL FERROVIAIRE

Garantir un socle de mobilité pour tous les territoires grâce aux mécanismes de péréquation, pour que le rail reste un service public accessible et unifié.

3. FIN DU PRÊT-À-PENSER CONCURRENTIEL

Refus de l'éclatement du groupe et de la précarisation des salariés comme variables d'ajustement.



**POUR UN AVENIR DURABLE,
FINANCÉ ET UTILE À LA SOCIÉTÉ :
L'UNSA-FERROVIAIRE BÂTIT
L'AVENIR DU GROUPE SNCF !**